

Fonds européens, la Corse meilleure élève qu'auparavant

De l'argent qui rentre dans les caisses est toujours bienvenu. A fortiori lorsqu'il vient servir le développement d'une région. En contrepartie, on doit, non pas rendre des comptes, plutôt rendre compte. C'est ce que l'on a fait hier

Un comité de suivi des fonds européens, qué-saco ? C'est un groupe de personnes chargées de s'assurer du bon déroulement de l'exécution et du financement des programmes. À la clé, des réunions techniques et d'orientation pour ce comité qui se retrouve deux fois par an. Et des déplacements sur place, dans les régions.

Pourquoi ? Parce que, en vulgarisant à l'extrême, les bons comptes font les amis. Au sens où lorsqu'un territoire reçoit de l'argent, c'est logiquement pour qu'il soit affecté au développement. Avec l'obligation que l'enveloppe financière attribuée soit utilisée à bon escient.

C'est dans ce cadre qu'hier, le président de

l'Exécutif, Gilles Simeoni, et le secrétaire général pour les affaires de Corse (Sgac), Benoît Bonnefoi, représentant le préfet Bernard Schmeltz, coprésidaient le deuxième comité de suivi de l'année. Cela s'est passé à la collectivité territoriale. Pour faire un tour d'horizon.

Les deux hommes étaient accompagnés de Marie-Antoinette Maupertuis, la conseillère exécutive chargée des affaires européennes et internationales, venue avec la directrice référente en la matière, Lætitia Salini.

Quant à la délégation de la commission européenne - des habitués désormais - elle était composée de Pierre-Emmanuel Leclerc, rapporteur régional de la DG (direction générale) Régio, Mario Gerhartl (DG Emploi) et Elvira Bakker (DG Agri).

Quels enseignements tirer de ce point d'étape ?

Pour Pierre-Emmanuel Leclerc, qui suit l'actuel programme depuis avril 2014 et a assisté au bouclage du précédent (2007-2013), il est essentiel "que la Corse se tienne à ces comités de suivi permettant des échanges réguliers".

Si le rapporteur général de la DG Régio est un initié, en revanche pour le Sgac, Benoît Bonnefoi, il s'agissait d'un baptême du feu en terre insulaire. Ce dernier en a profité pour réaffirmer que même si l'État n'était plus autorisé de gestion pour le programme opérationnel Corse, il restait "impliqué dans le cadre d'un partenariat de cofinancements nationaux avec les crédits européens".



On a parlé gros sous hier, avec le comité de suivi des fonds européens. Et une île, la Corse, perçue comme une élève appliquée. / PHOTO M.L.

Jeu de construction

Du côté de Nanette Maupertuis, deux caps dans ce challenge qu'est la politique européenne. D'une part, les fonds structurels en provenance de l'Europe, d'autre part, une cohésion territoriale et d'approche transfrontalière. "Les deux sont étroitement liés, car nous sommes dans un contexte européen de Brexit et de défiance vis-à-vis de la commission européenne. Il est donc très important de rapprocher le citoyen du projet européen à travers les aides accordées et une image forte de l'Europe en Corse".

Ceci posé, une information majeure. "Quand nous sommes arrivés, le taux de programmation était de 3%, ce qui était assez inquiétant, aujourd'hui, il est de 14%".

Pour cela, on a mis en place une cellule inter-services au sein de la CTC, constituée de l'Adec, de la direction supérieure de l'enseignement et de la recherche, de celle de la formation, mais aussi du développement social. Bref, on a fédéré. On a également mis sur une force opérationnelle d'ingénierie, avec un souci d'équité territoriale et sociale, et sur une compétitivité de l'économie.

"L'objectif, appuie la conseillère exécutive, c'est d'obtenir des effets sur la croissance et l'emploi, d'autant que l'on ne connaît pas le futur de la programmation au-delà de 2020. À nous, dès lors, d'être très attentifs. En ligne de mire, il faudra, en outre, à terme, intégrer des dispositions pour les îles".

La conclusion, à Gilles Simeoni. Le président de l'Exécutif a mis l'accent sur l'interaction entre volonté politique et compétences techniques. Saluant, au passage, le "bond quantitatif remarquable opéré" sur le taux de programmation. Au-delà,

il y a, a-t-il ajouté, une "vision volontariste de la construction européenne et la dynamique que nous portons de nous inscrire dans un projet méditerranéen. Surtout en cette période d'incertitude de ce que seront les aides de l'Union européenne après 2020. Et parce qu'actuellement, rien n'est prévu pour les régions insulaires".

Reste une bonne nouvelle. Nanette Maupertuis a été retenue pour être la représentante titulaire au sein du comité des régions d'Europe. Une première.

ANNE-C. CHABANON

275

millions d'euros. C'est l'enveloppe dévolue à la région Corse pour la période 2014-2020. Une "dot" à investir dans un délai de six années. Sinon, on s'expose à ce que l'on appelle un dégageant d'office. Qu'il faut à tout prix éviter, bien évidemment, car l'argent repartirait sans avoir pu être utilisé au terme de la période impartie.

LE CHIFFRE